

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 33 (1895)  
**Heft:** 34

**Artikel:** Le faire-part  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-195089>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— Ah ! c'est Napoléon, eh bien, attends-te voir... Manqué !... C'est éga, y faut qu'il y passe !

— Oh ! y n'a pas tant peur, fait Grognuz en riant, y connaît la guerre.

— Oui, mais laisse-mé voir un peu mirer : pan !... En bas !...

Le mannequin se redresse.

— Vous l'avez seulement effleuré, dit le maître du jeu.

— C'est bon, c'est bon ; l'avez-vous pas vu bastiuler, et pi ça crânement, enco !... Oh ! écoutez, si vous voulez frouiller, vous aurez à faire à moi, au moins !... Y a du micmac dans votre bastringue !... Faut pas nous teni pour des imbéciles, entendez-vous !

— Je vous dis, m'sieu, que le pantin n'est pas tombé.

— Qu'est-ce qu'il y a, qu'est-ce qu'il y a, mes amis ? dit l'instituteur en les rejoignant.

— C'est ce mossieu qui me soutient que Napoléon n'est pas tombé ; et moi qui l'ai vu bastiuler.

— Non, m'sieu, il n'est pas tombé, le pantin.

— C'est vous qui êtes le pantin, réplique Favey, furieux.

— Pantin, vous-même, m'sieu.

— Je vous dis que je l'ai vu ; on a des yeux, y me semble... Et pourquoi s'est-il redressé, dites ?... Je m'en vais jouer encore une fois, épi nous verrons bien. Pan !... pan !... pan !... Ça y est-y, cette fois ?

— Parfait, choisissez un prix.

— Vous voyez, mossieu le régent, que j'avais raison et qu'y a du micmac dernier cette planche du fond.

— Il n'y a point de micmac, entendez-vous, gros pignouf ! fait l'homme aux pantins.

— A qui dites-vous pignouf ? lui demande Favey, vivement piqué.

Et n'attendant pas sa réponse, il lui lance en pleine figure la petite corbeille et les boules.

L'homme de la baraque le saisit au collet, et Grognuz, défendant son beau-frère, tape dru de son gros parapluie, tandis que l'instituteur s'interpose avec des paroles de paix.

Une foule de curieux s'est accumulée sur la place et un agent de police ne tarde pas à se présenter. Celui-ci emmène à l'écart nos trois compagnons, et leur dit d'un ton sec : « Si vous ne vous tenez pas tranquilles, et si vous ne vous éloignez pas d'ici immédiatement, je vous conduis au poste ! »

— Monsieur l'agent, répondit l'instituteur, nous vous obéirons ; nous sommes des gens respectueux de l'ordre et de la loi. Veuillez croire qu'il ne s'agit que d'un moment de promptitude que nous regrettons et qui ne se renouvelera pas. Prière de nous excuser et...

— Suffit, dit l'agent, allez !

Ils s'éloignèrent tous trois à grands pas. Mais Favey baissant la tête ne cessait de ronchonner, en répétant : « Ah ! c'est comme ça qu'on appuie les coquins et qu'on traite les braves citoyens !... Eh bien, nous verrons voir ! »

Puis, se retournant du côté de la baraque en montrant le poing :

— Je te retrouverai, toi, avec ton pignouf et tes bedoumes, va !!...

(A suivre).

### Le faire-part.

Le faire-part pour naissances, mariages, décès, etc., a cet avantage de nous initier un peu à la vie des personnes de notre connaissance, à nous faire participer, pour ainsi dire, à leur joie ou à leur douleur. Ils peuvent en conséquence nous éviter bien des attitudes embarrassantes en nous empêchant de demander à un veuf : « Et comment va madame ? »

Mais il ne faut pas que le faire-part tombe dans l'exagération, pour nous informer de détails secondaires, comme celui-ci, par exemple, cité par le *Voleur* :

Monsieur et Madame \*\*\* ont l'honneur de vous faire part du succès de leur petit-fils, reçu le 12 juillet bachelier es-sciences devant la faculté de Caen.

« Les Américains, gens pratiques, nous dit ce journal, ont étendu l'usage du faire-part à d'autres circonstances de la vie. Le divorce, par exemple, est une de ces circonstances accidentelles, qui leur ont paru nécessiter l'envoi de lettres de faire-part aux amis. En conséquence l'usage des circulaires annonçant le divorce est tout à fait répandu aux Etats-Unis.

« Cependant, la formule américaine, dans cette circonstance, est aussi sèche que possible :

Monsieur X... et Madame X...  
Divorcés.

Sans le moindre commentaire ni la moindre agrémentation. On espère, au moins, que si l'usage de la lettre de faire-part de divorce s'introduit parmi nous, on aura le bon esprit d'en faire une œuvre d'art, de l'orner par exemple de dessins allégoriques représentant des amours délivrés, qui sortent joyeux du Palais de Justice.

« Le dessin allégorique, même une simple chaîne brisée, ou un pot-au-feu renversé, dans notre siècle positif, nous paraît singulièrement usé, démodé, rococo ? Combien serait plus goûté, en pareille matière, le dessin documentaire, la reproduction par l'image du fait lui-même qui aurait donné lieu et fourni motif au divorce.

» Pour un divorce basé sur des sévices, par exemple, la lettre de faire-part porterait une illustration représentant

le mari en train d'administrer à son épouse une formidable trépignée ou vice versa. »

### La petite cocarde.

C'était la veille du Quatorze-Juillet, à Paris.

Ayant, entre elles deux, une petite table chargée d'ouvrages de lingerie, et assises devant la fenêtre de leur logement, au cinquième étage, Edmée Lambert, une ravissante jeune fille aux grands yeux doux, et sa mère, une digne femme à l'air un peu triste, s'arrêtaient par moments de tirer l'auzouille pour jeter un coup d'œil sur le faubourg Saint-Denis, lequel prenait son aspect des grands jours et jetait au front décrépit de ses vieilles maisons le large flamboiement des drapeaux tricolores.

Mme Lambert était veuve. Il y avait neuf ans qu'elle avait perdu son mari, un brave ouvrier, honnête et estimé de tous, dont la profession de tapissier donnait au ménage l'aisance, cette fortune des pauvres gens. Devant le malheur qui la frappait, Mme Lambert n'avait pas faibli : elle se devait à son enfant, à son Edmée, et la courageuse femme avait cherché un travail qui lui permit de vivre et de faire vivre sa petite fille. Comme on savait la veuve digne d'intérêt, de bonnes personnes s'étaient occupées de lui procurer des ouvrages de confection, qu'elle allait chercher et livrer ensuite aux grands magasins de nouveautés.

Edmée avait grandi. A présent, c'était une charmante blonde de dix-neuf ans. Elle adorait sa mère et travaillait avec elle depuis l'aube jusqu'au crépuscule.

Ce jour-là, la jeune fille était songeuse.

La Fête nationale avait le privilège de lui rappeler un bien doux souvenir. Quatre ans auparavant, un soir de Quatorze-Juillet, Edmée était descendue avec sa mère pour voir les illuminations et les bals en plein vent, où l'on dansait force quadrilles, aux accords d'un basson poitrinaire et d'un piston anémique. Toutes deux s'étaient arrêtées, quand un jeune homme, à la physionomie douce et sympathique, s'approcha, invitant Edmée pour une valse Mme Lambert, qui lisait clairement un désir muet dans les yeux de sa fille, ne crut pas devoir refuser. Et, toute heureuse, Edmée avait dansé jusqu'à onze heures. Puis au bras de sa mère, elle était rentrée au logis.

Entre temps, le jeune homme avait acheté à un camelot deux petites cocardes tricolores et avait prié Edmée de bien vouloir en accepter une comme souvenir de la Fête, — cela avec une telle courtoisie que la fillette n'avait pu décliner l'offre.

Quelques jours après, le jeune homme du bal populaire avait, comme par hasard, rencontré Edmée, qui allait porter de l'ouvrage rue de Rivoli. On avait fait ensemble un bout de chemin, en causant de banalités, — de la pluie, du beau temps ; — puis, l'entretien avait pris une tournure plus intéressante ; des confidences s'étaient échangées. Bref, on s'était promis de se revoir, et, ma foi ! on s'était revu...

Le jeune homme s'appelait Paul Larochelle. A douze ans, s'étant trouvé orphelin, il avait été recueilli par un oncle, qui avait pris soin de son éducation et lui avait fait donner une